

Programmes globaux

Politiques prioritaires

En 2005, l'UNHCR a pris différentes mesures pour promouvoir la mise en œuvre de ses politiques prioritaires en faveur des femmes réfugiées et de l'égalité des sexes, des enfants réfugiés et des réfugiés âgés, ainsi que pour encourager une méthodologie axée sur la communauté dans le cadre de ses opérations (*Objectifs stratégiques 2005 – Réalisations escomptées et indicateurs de progrès*, 3.2, 3.3, 4.1, 4.3, 4.5, 9.1). Le Haut Commissariat s'est concentré sur les domaines suivants :

- Mise en œuvre de la stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité ;
- Autonomisation des réfugiés par une méthodologie axée sur la communauté et par une action ciblée ;
- Appui à des projets novateurs, encourageant une participation significative et soutenue des femmes et des enfants réfugiés ;
- Promotion de l'éducation en tant qu'outil de protection ;
- Appui technique à différentes opérations, dont des opérations d'urgence ;
- Travail en coordination avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi qu'avec des agences de l'ONU.

Stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité

En 2005, l'UNHCR a élaboré sa stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité après avoir évalué huit des 14 projets pilotes par pays (*Agenda pour la protection – AP – Buts 3 et 6*). La première étape a consisté à former le personnel (36 femmes et 22 hommes issus de l'UNHCR et de diverses ONG) chargés d'aider les délégations à mener des évaluations participatives et à organiser des ateliers de suivi.

En décembre 2005, ces animateurs-formateurs avaient appuyé 40 délégations. Dans chaque pays concerné, des équipes multifonctionnelles rassemblant des collaborateurs chargés de la protection, des programmes et des services communautaires, du personnel de terrain et des chefs de bureau ont été formées au niveau des délégations et des bureaux secondaires. Dans la plupart des pays, des membres d'organismes gouvernementaux, non gouvernementaux et onusiens partenaires de l'UNHCR se sont joints à ces équipes. Les équipes ont réalisé des évaluations participatives auprès des groupes distincts de jeunes filles âgées de 10 à 13 ans et de 14 à 17 ans, de femmes âgées de 18 à 40 ans ou plus, ainsi qu'avec des garçons et des hommes appartenant aux mêmes tranches d'âge et issus de milieux divers. La sécurité, les moyens d'existence et l'éducation figuraient parmi les principaux thèmes abordés, ceux-ci étant néanmoins adaptés en

fonction de la réalité de chaque opération. Les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les rapatriés ont étudié, avec les équipes multifonctionnelles, les problèmes de protection qu'ils rencontraient, leur capacité à les surmonter et les meilleurs moyens de résoudre les problèmes.

Les évaluations participatives ont été suivies d'ateliers dans le cadre desquels les équipes ont analysé les informations rassemblées en fonction de l'âge, de l'appartenance sexuelle et de la diversité. Les participants ont ensuite étudié les moyens de définir des objectifs et des programmes de protection en s'appuyant sur cette analyse et se sont attachés à cerner les domaines où il était nécessaire de mener des actions ciblées pour remédier aux discriminations dont sont victimes certaines catégories de population, telles que les femmes et les jeunes filles. En 2005, 18 ateliers ont été organisés, auxquels ont participé 485 personnes, issues d'organismes gouvernementaux, d'ONG, d'agences de l'ONU et de l'UNHCR.

Défis : l'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité et l'application de mesures ciblées en vue de remédier aux discriminations exigent une compréhension approfondie de la dynamique communautaire et une bonne connaissance des rapports de force internes et externes. Tous ces facteurs doivent être pris en compte lors des processus de planification opérationnelle et jouent un rôle fondamental lorsque l'on mène des activités en adoptant une méthodologie axée sur la communauté. Il s'agit là de processus complexes, assortis de nombreuses difficultés. Il importe de renforcer ces concepts et d'apporter une aide supplémentaire sur les moyens pratiques de mener à bien ces processus, afin de transformer les habitudes de travail.

Les évaluations participatives ont montré que l'UNHCR et ses partenaires étaient confrontés à des défis redoutables, notamment en ce qui concerne la protection de l'enfance. De nombreux cas de travail d'enfants, d'exploitation et de mauvais traitements à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, de harcèlement et d'exploitation sexuelle, notamment à l'encontre des jeunes filles, ont été signalés. Les enfants ont expliqué qu'ils étaient obligés de travailler pour que leur famille ait assez à manger, pour payer leurs frais de scolarité et acheter des vêtements et des livres. Une fois ces besoins essentiels satisfaits, ils pouvaient aller à l'école – si la journée n'était pas terminée. Il est apparu que les personnes âgées et les groupes présentant des besoins spécifiques, en particulier les handicapés physiques ou mentaux, étaient constamment négligés : ils ne bénéficiaient ni d'une assistance adaptée à leur situation ni d'un suivi régulier.

L'omniprésence de l'exploitation sexuelle, de la prostitution et des violences conjugales et le lien entre ces phénomènes et les défaillances de l'assistance ont été évoqués de manière récurrente dans bon nombre de pays ; les femmes et les jeunes

filles ont souvent relaté des expériences extrêmement pénibles, indiquant qu'elles étaient exposées aux abus des membres de leur propre communauté et de la communauté d'accueil. La situation difficile des femmes et des enfants est encore aggravée par les dangers auxquels ils s'exposent en allant chercher du bois de chauffage et de l'eau, ou en pratiquant certaines activités agricoles – et dans certains cas, par le refus des hommes de les seconder dans ces tâches.

Résultats à court terme : certains pays ont déjà introduit des modifications dans leurs activités opérationnelles. Citons, à titre d'exemple, les mesures immédiates prises pour modifier les rations alimentaires des personnes âgées, l'aménagement de latrines adaptées pour les handicapés physiques, ou encore l'intensification du suivi par un dialogue régulier. Le bureau de l'UNHCR au Bénin a aidé des réfugiées à lancer un projet d'entraide pour les femmes et les jeunes filles victimes de violences et a formé dans ce cadre des femmes à l'accompagnement psychosocial. Au Rwanda, des dispositifs de garde d'enfant ont été mis en place pour qu'une adolescente fille mère puisse retourner à l'école, après que des membres de la communauté, jugeant cette conduite déshonorante, se soient employés à l'en dissuader. Dans certains pays, l'UNHCR a réaménagé les centres d'accueil situés dans ses locaux afin de les rendre plus agréables et mieux adaptés aux besoins des femmes et des personnes âgées. En Ouganda, l'un des bureaux a mis sur pied un comité pour débattre de la situation des individus ayant des besoins particuliers et, à l'issue de discussions avec des enfants, a évoqué le problème des châtiments corporels à l'école avec les autorités éducatives. En Hongrie, le bureau régional a publié une brochure présentant les résultats de l'évaluation participative pour faire connaître le sort des réfugiés dans la région. Le personnel a indiqué que certains problèmes rencontrés par les minorités, passés inaperçus, avaient surgi au grand jour, comme cela a été le cas pour les individus jugés de « caste inférieure » au sein de la communauté réfugiée au Népal.

Partage des informations et gestion des connaissances : au dernier trimestre 2005, l'UNHCR a mis en place un réseau électronique d'échange d'informations dans le cadre de sa stratégie globale d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité, afin d'appuyer son personnel et de favoriser l'apprentissage. Les membres des équipes multifonctionnelles peuvent ainsi débattre des difficultés qui se présentent dans leur travail, ainsi que des meilleures pratiques, et solliciter l'aide ou les conseils de leurs collègues dans le monde entier. Un échange récent, portant sur les expériences en matière de distribution d'articles sanitaires aux femmes et aux jeunes filles, a montré l'utilité du réseau. Les collaborateurs de l'UNHCR étaient heureux de disposer d'une tribune pour débattre des manières d'aborder ce problème et de profiter de l'expérience de leurs collègues. Le réseau permet également au Siège d'obtenir des informations sans recourir à des mécanismes de compte rendu officiels. Néanmoins, les équipes multifonctionnelles ont encore besoin de l'attention et des conseils du Siège et en 2006, l'UNHCR redoublera d'efforts pour leur donner les moyens de travailler de manière autonome à long terme.

Cadre de suivi des responsabilités : le suivi des responsabilités est un élément important de la stratégie d'intégration des

critères d'âge, de genre et de diversité. En 2005, l'UNHCR a diffusé un rapport sur l'intégration des critères d'âge et de genre dans les opérations, rédigé par un spécialiste externe. L'Organisation a ensuite chargé un consultant de définir des mécanismes d'obligation redditionnelle pour l'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité et pour la mise en œuvre d'actions ciblées concernant les femmes et les enfants, ainsi que la violence sexuelle et sexiste (*AP, But 6 ; OS 4.3*). Les mécanismes seront appliqués, à titre expérimental, au Siège et dans certains bureaux extérieurs en 2006.

Développement communautaire

En coordination avec une ONG, l'UNHCR a élaboré un manuel sur l'approche communautaire dans les opérations, ainsi que la version provisoire d'un manuel de formation (*AP, But 6*). Un atelier, consacré à la mise en œuvre de cette approche dans les opérations de l'UNHCR, a été organisé au Ghana avec la participation des représentants d'associations de réfugiés, du personnel de l'UNHCR et de plusieurs ONG. Le manuel et les supports pédagogiques seront finalisés et diffusés en 2006, à l'issue d'ateliers régionaux destinés à former le personnel et les partenaires et à recueillir leurs derniers commentaires sur les supports.

Différents ateliers de formation à l'approche communautaire ont été organisés à l'intention du personnel et des partenaires au Sri Lanka et au Soudan du Sud ; des missions techniques, chargées d'appuyer la planification stratégique et le suivi des évaluations participatives, ont été dépêchées au Yémen et au Nigéria.

En coordination avec le Gouvernement, la délégation de l'UNHCR au Nigéria s'est employée à réduire l'exposition des jeunes réfugiées à la prostitution ; à cet effet, elle a débloqué des fonds pour monter un projet associant une aide alimentaire, une formation professionnelle et de petites subventions d'aide à la création d'entreprises, avec une contribution du Gouvernement. En Zambie, l'Organisation a financé des garderies communautaires afin de permettre à des mères célibataires réfugiées d'entreprendre des activités rémunératrices. L'UNHCR a aussi pris des mesures visant à améliorer l'hygiène en milieu scolaire, à acheter des livres d'école pour les enfants, aménager des potagers et aider au rapatriement de réfugiés ayant des besoins spécifiques.

Pour répondre aux besoins psychosociaux des personnes relevant de sa compétence dans les situations d'urgence, l'UNHCR a forgé un partenariat avec une université britannique. Les consultants détachés par l'université ont réalisé une évaluation de capacités auprès de la population déplacée à l'intérieur du Darfour, dispensé une formation à certains membres de cette communauté, au personnel et aux partenaires de l'UNHCR, et rédigé un guide, ainsi que des supports pédagogiques. L'UNHCR participe à l'équipe interorganisations qui élabore actuellement des directives sur la santé mentale et l'accompagnement psychosocial en situation d'urgence (*AP, But 3*).

L'UNHCR a mené diverses activités pour venir en aide aux personnes âgées relevant de sa compétence. Les groupes de discussion organisés avec des personnes âgées dans le

cadre des évaluations participatives ont permis de mieux cerner les problèmes de protection auxquels cette catégorie de population est exposée, ainsi que ses capacités et ses compétences. L'UNHCR et ses partenaires ont notamment adopté une stratégie consistant à impliquer les personnes âgées dans des activités d'orientation psychosociale et de formation, au profit des jeunes générations de leurs communautés. L'Organisation a également traduit une brochure sur le travail avec les réfugiés âgés en arabe, puis a assuré sa publication et sa diffusion.

Les activités d'éducation pour la paix ont été étendues à l'Ouganda, au Rwanda et au Tchad. En coordination avec l'UNESCO et le BSP-ONU, l'UNHCR a finalisé différents supports en vue de leur diffusion en 2006. La durabilité du projet suscite néanmoins des inquiétudes, car il a jusqu'à présent été géré par le Siège. L'UNHCR a prié les délégations d'intégrer l'éducation pour la paix aux programmes ordinaires, afin de les inciter à prendre totalement en main ces activités et de les pérenniser en 2006.

L'égalité des sexes et les femmes réfugiées

En ce qui concerne la protection des femmes réfugiées, l'UNHCR a continué de promouvoir, en 2005, une stratégie à deux volets : intégration des critères de genre et actions ciblées visant à donner aux femmes les moyens de jouer un rôle significatif dans les processus décisionnels de leurs communautés.

Le Haut Commissariat et diverses ONG internationales ayant leur siège à Genève ont débattu d'une initiative commune, visant à évaluer les progrès accomplis dans le cadre de la conférence « Beijing + 10 ». L'initiative n'a hélas pas progressé car il n'existe à Genève aucun réseau d'ONG spécialistes de la condition féminine et dotées de moyens suffisants pour assurer un suivi.

En juin, un recueil d'actualisations sur la mise en œuvre des cinq engagements du Haut Commissaire à l'égard des femmes réfugiées a été présenté au Comité permanent du

Les cinq engagements du Haut Commissaire à l'égard des femmes réfugiées

1. L'UNHCR encouragera la participation active des femmes dans tous les comités de gestion et de direction des réfugiés dans les zones d'installation et camps en milieu urbain et rural, y compris les régions de retour. L'objectif, à terme, est de faire en sorte que ces comités soient composés à 50 pour cent de femmes.
2. L'UNHCR prend l'engagement d'enregistrer individuellement l'ensemble des hommes et des femmes réfugiés et de leur délivrer des papiers adéquats garantissant leur sécurité, leur liberté de mouvement et leur accès aux services essentiels.
3. Sachant que la violence sexuelle et sexiste continue d'être un obstacle important à l'amélioration de la condition des femmes et à l'exercice de leurs droits, l'UNHCR s'engage à élaborer des stratégies nationales intégrées pour s'en affranchir.
4. L'UNHCR veillera à ce que les femmes réfugiées participent à la gestion et à la distribution des articles alimentaires et non alimentaires.
5. La fourniture d'articles sanitaires à l'ensemble des femmes et des jeunes filles relevant de la compétence de l'UNHCR sera systématisée dans tous les programmes d'assistance. La fourniture d'articles sanitaires est cruciale pour la dignité et la santé des femmes.

Comité exécutif (référence EC/55/SC/CRP.17). Le document a été élaboré sur la base des données rassemblées dans les rapports relatifs aux normes et indicateurs. Il en ressort que les opérations doivent non seulement promouvoir la



Soudan : des femmes déplacées logées au camp de Ryad, au Darfour occidental, travaillent dans la fabrique de briques voisine. La fabrique est située à proximité du camp mais plusieurs femmes ont déjà été agressées par des membres des milices en s'y rendant. UNHCR / H. Caux

représentation des femmes au sein des structures de gestion des communautés réfugiées mais aussi veiller, par un appui adéquat, à ce que celles-ci puissent exprimer leur opinion et participer à la prise de décisions. Si l'on observe une amélioration globale de la fourniture d'articles sanitaires aux femmes et aux jeunes filles (AP, But 6), les contraintes financières ont empêché d'assurer une distribution à toutes les personnes concernées. Le rapport est disponible sur le site de l'UNHCR, www.unhcr.fr.

L'UNHCR a soumis au Secrétaire général des Nations Unies un Plan d'action relatif à la Résolution 1325 du Conseil de sécurité, prévoyant un suivi de l'application de la Résolution dans les opérations sur le terrain. En partenariat avec une ONG basée en Australie, l'UNHCR a élaboré une série de modules provisoires destinés à former les femmes aux techniques d'encadrement, à l'aide d'instruments tels que la CEDAW et la Résolution 1325 et au travers d'analyses participatives menées avec des femmes vulnérables. Les modules ont été testés sur le terrain en Inde et en Éthiopie (AP, Buts 4 et 6). Le personnel de l'UNHCR a participé aux activités du groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur les sexes et l'intervention humanitaire, ainsi qu'à celles du réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes (ONU). En 2005, à l'occasion des festivités marquant le cinquième anniversaire de la Résolution 1325, l'UNHCR et une ONG basée aux États-Unis ont organisé une manifestation parallèle avec deux dirigeantes sri-lankaises. Les deux femmes ont raconté comment elles avaient participé au processus de paix, indiquant que les femmes étaient toujours exclues et que leurs besoins n'étaient pas pris en compte dans le programme d'application des accords de paix, en dépit de la création d'un sous-comité à la condition féminine (*Agenda pour la protection, Buts 4 et 6*).

En ce qui concerne la prévention de la **violence sexuelle ou basée sur le genre (VSBG)** et l'intervention dans ce domaine, l'UNHCR a poursuivi ses activités de formation à l'échelon national en 2005. Elles ont été dispensées au personnel des deux sexes de l'UNHCR, d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi qu'aux réfugiés. Une formation des formateurs a été organisée afin de doter le personnel des capacités nécessaires pour planifier et mener des activités de prévention et de réponse, et pour élaborer des procédures opérationnelles normalisées. Une étude comparative des pratiques adoptées sur le terrain a montré que l'élaboration et l'utilisation de procédures opérationnelles normalisées au sein de dispositifs multisectoriels et interinstitutions exigeaient un effort de coordination et de renforcement. La mise en place de procédures systématiques et harmonisées de signalement et de suivi des incidents de violence sexuelle et sexiste demeure problématique et les efforts visant à constituer une base de données compatible avec les systèmes existants se poursuivent (AP, But 6, OS 4.1.2).

Différents projets de renforcement des capacités sur le terrain ont été menés en Thaïlande, en Malaisie, en Égypte, en Sierra Leone, au Libéria, en Ouganda, en Éthiopie, au Congo, en Colombie, au Venezuela, au Panama, en ex-République yougoslave de Macédoine, au Kosovo (Serbie-et-Monténégro), en Slovaquie et en Fédération de Russie. Du fait de l'exiguïté



Thaïlande : une petite réfugiée karen rentre chez elle après avoir été à l'école au camp de Mae Sot. UNHCR / D. Lom

des ressources, les projets ont été limités à des activités ordinaires de prévention et de réponse destinées à répondre aux besoins essentiels (AP, But 6).

Au sein du CPI, l'UNHCR a contribué à l'élaboration des *Directives en vue d'interventions contre la violence basée sur le sexe dans les situations de crise humanitaire – Centrage sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle dans les situations d'urgence*. Ces directives seront mises à l'essai sur le terrain en 2006 (AP, But 6).

Du 25 novembre au 10 décembre 2005, l'UNHCR a participé aux « 16 jours d'activisme », campagne internationale appelant à l'élimination de toutes les formes de violence à l'encontre des femmes. Plusieurs délégations ont organisé, à l'échelon national, des manifestations spéciales pour attirer l'attention sur les violences sexuelles et sexistes auxquelles les femmes et les jeunes filles sont exposées et sensibiliser les réfugiés, ainsi que le personnel et les partenaires de l'Organisation à cette problématique. (AP, But 6).

L'UNHCR a dépêché des agents de santé en mission technique au Bangladesh, au Népal et au Nigéria afin d'aider le personnel de terrain à cerner les risques de violence sexuelle et sexiste auxquels différents groupes de réfugiées étaient confrontés et à renforcer ou à définir des procédures opérationnelles standard (OS 7.4.1). Par ailleurs sept employés spécialistes des questions de genre et de violences sexistes et sexuelles ont été déployés dans des opérations en Colombie, en Éthiopie, en ex-République yougoslave de Macédoine, en Ouganda, au Soudan, au Tchad et en Thaïlande au titre du projet de protection « Surge » (OS 9.2.2).

Les enfants réfugiés

En 2005, l'actualisation du résumé sur *La stratégie et les activités de l'UNHCR concernant les enfants réfugiés* et la diffusion d'une synthèse d'une page, exposant les cinq priorités dans ce domaine, ont permis de donner davantage de

Action de l'UNHCR en faveur des enfants réfugiés : les cinq priorités

Les enfants réfugiés figurent parmi les politiques prioritaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). Il est de la responsabilité de l'UNHCR de promouvoir le respect des droits des enfants et des adolescents réfugiés des deux sexes, quelles que soient leurs aptitudes et leurs origines.

1. Séparation avec les familles et les tuteurs
Il convient d'éviter que les enfants soient séparés de leur famille ou des personnes qui veillent sur eux. Lorsque c'est néanmoins le cas, il importe d'identifier, d'enregistrer et de documenter les garçons et les filles séparés de leur famille, afin d'assurer leur protection, tout en entreprenant des recherches pour localiser leurs parents ou leurs tuteurs directs. Le regroupement familial doit être favorisé s'il est dans l'intérêt supérieur de l'enfant. L'UNHCR et ses partenaires doivent assurer un suivi régulier des dispositifs de prise en charge provisoire car ces solutions temporaires sont susceptibles d'exposer les garçons et les filles à d'autres problèmes. Les solutions durables mises en place doivent être spécifiquement adaptées à leurs besoins.
2. Exploitation sexuelle, viol et violence
Les jeunes filles et les garçons réfugiés doivent être protégés de l'exploitation sexuelle, des viols et de la violence, ainsi que du VIH/SIDA, des grossesses à l'adolescence et des pratiques traditionnelles nuisibles. Il appartient au gouvernement du pays d'accueil, à la communauté réfugiée et aux organisations humanitaires d'y veiller. Il est possible de prévenir les abus en menant des activités de sensibilisation, en améliorant l'accès à l'éducation et à l'assistance et en garantissant la sécurité des conditions de vie et du milieu scolaire. Les soins de santé, l'accompagnement psychosocial, les mesures visant à garantir la sécurité des victimes/rescapés et les actions en justice figurent au nombre des mécanismes de réponse.
3. Recrutement militaire
Un enfant réfugié peut être recruté sous la contrainte ou de son plein gré par des groupes ou des forces armées. Les filles, comme les garçons, prennent part aux combats et font également office de porteurs, de cuisiniers, de domestiques et de messagers. Les jeunes filles sont exposées à des risques très élevés, en termes de sévices sexuels, de mariages forcés et de grossesses précoces. Il est possible de parer à ces risques en proposant des solutions de substitution, telles que l'inscription dans des établissements scolaires ou dans des centres de formation. Les filles, comme les garçons, doivent bénéficier dans des conditions d'égalité de programmes de désarmement et de démobilisation et de réintégration, en tenant compte des besoins spécifiques de ces deux groupes.
4. Éducation
Les garçons et les jeunes filles de tout âge ont le droit de bénéficier, dans des conditions d'égalité, d'une éducation de qualité dans un environnement sûr. L'éducation, y compris l'alphabétisation et la formation professionnelle, joue un rôle important car elle permet de mettre les garçons et les filles à l'abri de la violence sexuelle ou basée sur le genre (VSBG), du VIH/SIDA, du recrutement militaire, de la criminalité et de la drogue. Elle permet aussi d'établir une certaine normalité dans la vie quotidienne et permet aux enfants d'acquérir des compétences et un savoir indispensables pour préparer leur avenir.
5. Besoins spécifiques des adolescents
Dans les situations de déplacement, les communautés réfugiées et les organisations prennent souvent soin des enfants mais ont tendance à négliger les besoins des adolescents, qui ont parfois une famille à charge. En s'appuyant sur des processus participatifs menés avec des adolescents des deux sexes, il importe de donner à ces derniers la possibilité de bénéficier d'une éducation formelle et non formelle, d'une formation professionnelle, d'activités génératrices de revenus ou d'un emploi, d'une éducation sur les aspects de la vie, en leur permettant également de participer aux processus décisionnels, ainsi qu'à des activités récréatives.

visibilité à cette problématique. Le Haut Commissariat a également contribué à l'élaboration du rapport bisannuel du Secrétaire général sur l'assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés, qui insiste sur les cinq questions prioritaires relatives aux enfants non accompagnés et séparés de leurs parents (AP, but 3).

L'UNHCR a contribué à l'Étude des Nations Unies sur la Violence contre les Enfants en participant à des consultations régionales et en réalisant une étude sur la perception et l'expérience que les enfants ont de la violence. Cette enquête participative a été menée auprès de jeunes réfugiés et rapatriés des deux sexes en Angola, en Zambie et en Afrique du Sud. Elle a révélé les problèmes inquiétants

auxquels les enfants déplacés sont confrontés, notamment au regard des violences sexuelles et sexistes, et les choix difficiles auxquels ils sont contraints quotidiennement pour assurer leur survie. Les informations recueillies ont fait l'objet d'une ample diffusion et ont été présentées dans une brochure spécialement conçue pour les enfants, d'une lecture aisée. L'étude a montré la nécessité d'impliquer davantage les enfants dans l'identification des problèmes de protection et dans la mise au point de solutions.

À l'issue des ateliers de recherche, certains enfants ont formé des groupes d'entraide ; parallèlement, différentes ONG ont bénéficié d'une formation supplémentaire. Les projets générés prévoyaient entre autres choses d'offrir un accompagnement

psychosocial aux enfants en utilisant le support de l'art pour aborder des questions et des problèmes ; un dialogue avec le personnel, les tuteurs et les enfants sur les manières de combattre la violence, ainsi qu'une formation sur les droits de l'enfant ; une formation des fonctionnaires de police, des membres de l'armée et des autres catégories de personnels responsables de la sécurité aux problèmes de violence sexuelle et sexiste ; une formation du personnel de l'UNHCR et des ONG aux méthodes de traitement de la violence sexuelle et sexiste adaptées aux besoins des enfants.

Des mises de fonds initiales ont été accordées, notamment pour prévenir le recrutement, ainsi que l'exploitation et la violence sexuelle au Rwanda, pour faciliter l'accès des jeunes filles à l'enseignement au Burundi, pour soutenir un projet d'activités culturelles pour des enfants en Jordanie visant à encourager leur développement mental, ainsi que des projets sportifs pour des adolescents en Égypte, des activités psychosociales auprès d'enfants déplacés à l'intérieur de l'Ingouchie et des centres pour jeunes dispensant des formations aux techniques d'encadrement et d'organisation au Yémen. Les comptes rendus font état de différents résultats : augmentation de la scolarisation et de l'assiduité des jeunes filles (Somalie), amélioration du bien-être des enfants (Ingouchie), nombre accru d'enfants participant à des activités conçues avec eux et pour eux (Égypte, Jordanie, Rwanda et Yémen) et amélioration de la diffusion d'informations sur différentes questions, comme la santé génésique, le VIH/SIDA, les droits de l'enfant et la violence sexuelle et sexiste à l'égard des filles et des garçons (Burundi et Rwanda).

Au titre de son actuelle coopération avec les organes des Nations Unies créés en vertu des instruments internationaux, l'UNHCR a contribué très activement à la rédaction de l'observation générale n° 6 (CRC/GC/2005/6) sur le traitement des enfants non accompagnés et séparés de leur famille hors de leur pays d'origine, adopté par le Comité des droits de l'enfant le 3 juin 2005. L'observation attire l'attention sur la situation d'extrême vulnérabilité de ces enfants, souligne les problèmes complexes que les États et autres acteurs doivent surmonter pour garantir à ces enfants la jouissance de leurs droits et dispense des orientations sur la protection, la prise en charge et le traitement adéquat de ces enfants, en s'appuyant sur le cadre juridique que procure la Convention relative aux droits de l'enfant.

En 2005, la collaboration interinstitutions s'est poursuivie : ainsi, le Groupe de travail interorganisations sur les enfants non accompagnés et séparés a élaboré des principes directeurs relatifs aux enfants non accompagnés et séparés des pays affectés par le tsunami, ainsi que sur l'appui psychosocial et la protection des enfants affectés par le tsunami. Si le poste de coordonnateur des projets au sein d'Action pour les droits de l'enfant (ARC) a été supprimé en mai 2005, les formations de l'ARC ont continué à être dispensées à travers le monde en coordination avec différents partenaires. Les comités de direction de l'ARC ont poursuivi leurs activités, notamment en Afrique orientale et occidentale, ainsi que dans la Corne de l'Afrique. Une évaluation indépendante du travail de l'ARC a été entreprise en mai 2005 ; les résultats seront publiés en 2006.

Enfin, l'UNHCR a financé une étude sur les enfants-soldats en Thaïlande qui a permis de renforcer la coopération interorganisations pour traiter ce problème, notamment grâce à la création du groupe de travail sur les enfants touchés par les conflits armés/les enfants-soldats (AP, But 4).

L'éducation

L'UNHCR a réalisé des évaluations approfondies et rassemblé des données de référence sur dix pays nécessitant un appui, préalablement sélectionnés. L'augmentation progressive et soutenue du nombre d'enfants sachant lire et écrire ou ayant reçu une éducation élémentaire et notamment du nombre d'adolescentes, a été encouragée moyennant des activités de formation et de renforcement des capacités auprès du personnel de l'UNHCR, des partenaires et des fonctionnaires et au travers d'initiatives ciblées (AP, But 5).

Différents ateliers consacrés à l'approche communautaire en matière d'éducation, à la coopération et aux partenariats interinstitutions ont été organisés à des échelles régionale et nationale en Asie, en Afrique occidentale et en Colombie.

À l'issue d'évaluations participatives ayant montré que les besoins spécifiques des adolescents réfugiés étaient souvent négligés, un projet pilote a été lancé dans plusieurs pays d'Asie d'Afrique occidentale, auprès de plus de 1 500 adolescents réfugiés des deux sexes, afin de remédier aux problèmes de protection rencontrés par ces bénéficiaires. L'objectif était de doter les adolescents de compétences négociables, au travers de formations techniques et d'activités génératrices de revenus, en vue de faciliter leur réinsertion au Libéria et de contribuer à la résolution des problèmes de protection. À ce titre, les bénéficiaires ont suivi des cours destinés à leur inculquer des rudiments de lecture, d'écriture et d'arithmétique, ainsi que des sessions visant à les sensibiliser à l'égalité entre les sexes et à la prévention des violences sexuelles et sexistes, indispensables pour prévenir l'exploitation. Au Libéria, des activités récréatives et sportives ont été organisées au profit de 1 500 adolescents ayant des besoins particuliers dans le comté de Lofa. Ces derniers ont en outre participé à des campagnes sur les violences sexuelles et sexistes et la santé génésique au sein de leur communauté.

En partenariat avec une ONG basée au Pakistan, l'UNHCR a entrepris d'élaborer un manuel de formation harmonisé pour les enseignants, l'objectif d'une telle démarche étant de promouvoir un enseignement de qualité et de créer des environnements scolaires sûrs, tout en veillant à ce que les communautés et les élèves appuient, par leur participation, les comités d'éducation locaux. Le manuel sera finalisé en 2006.

Quelque mille bourses d'enseignement supérieur ont été distribuées dans 39 pays au titre du *Programme Albert Einstein de bourses universitaires pour les réfugiés* (DAFI). En 2005, l'accent a été mis sur les réfugiés africains ; d'autres groupes, notamment les Afghans réfugiés au Pakistan et en République islamique d'Iran, ont également reçu une aide du programme DAFI. Au Ghana, en Ouganda et en Zambie, le programme de bourses d'études secondaires, spécialement destiné aux jeunes filles, s'est poursuivi.

L'UNHCR a également coordonné l'appui à l'éducation secondaire avec le Fonds d'éducation pour les réfugiés.

Une évaluation de l'accord conclu par le Conseil norvégien pour les réfugiés et l'UNHCR en vue de déployer des agents spécialistes de l'éducation a été entreprise dans certains bureaux extérieurs et au Siège. Un suivi sera donné aux recommandations en 2006.

Appui régional aux opérations

Cinq collaborateurs régionaux de l'UNHCR – deux administrateurs principaux chargés des services communautaires et quatre conseillers régionaux pour les femmes et les enfants – offrent une orientation et un appui technique aux opérations menées dans les pays de leur région travaillent au renforcement de la coopération avec les institutions des pays d'accueil, les organismes onusiens et les ONG nationales ou internationales. Ces collaborateurs régionaux jouent un rôle crucial : ils encouragent et supervisent la mise en œuvre de la stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité et les actions ciblées menées en faveur des femmes, des enfants et des personnes qui ont des besoins spécifiques au travers d'une stratégie axée sur la communauté.

Appui aux opérations d'urgence

En 2005, l'UNHCR a veillé à la prise en compte des critères d'âge, de genre et de diversité, ainsi qu'à l'élaboration de méthodologies axées sur les communautés, dès l'amorce des situations de crise. Des spécialistes des sexes spécifiques

ont été déployés lors de l'opération d'urgence post-tsunami en Indonésie et au travers de partenariats avec les organisations représentées au sein du Groupe de travail sur les sexes spécifiques et l'intervention humanitaire. La principale difficulté consistait à recueillir des données ventilées en fonction du sexe et de l'âge au début de la situation d'urgence, puis à assurer la planification et la mise en œuvre d'interventions ciblées s'adressant à des femmes et des hommes de tous âges et de toutes origines. Un appui technique a également été dispensé aux premiers stades de l'opération de rapatriement au Sud-Soudan (AP, But 6).

Au titre des accords de réserve conclus avec *Save the Children* Norvège et Suède, des spécialistes des services communautaires et de la protection de l'enfance ont été déployés en Indonésie, en République islamique d'Iran, au Costa Rica, en République démocratique du Congo, en Guinée, au Rwanda, au Soudan (Sud-Soudan et Darfour) et en Thaïlande. Par ailleurs, deux spécialistes de la protection de l'enfance ont été dépêchés au Tchad et en Sierra Leone par l'entremise de *Save the Children* (R.-U.) et du Corps suisse d'aide humanitaire. Enfin, le Conseil norvégien pour les réfugiés a mis à disposition un spécialiste de l'éducation pour appuyer l'opération au Sud-Soudan.

L'UNHCR introduit progressivement la technique des évaluations participatives dans la formation aux opérations d'urgence, dans le Programme d'apprentissage des stratégies de protection et dans le Programme d'apprentissage relatif à la gestion des opérations. Le personnel du Service d'urgence et de sécurité a également été formé aux évaluations participatives.



Soudan : Aicha, une déplacée, utilise un réchaud à haut rendement énergétique dans la « maison des femmes » que l'UNHCR a ouverte au camp de Ryad. Formée par l'UNHCR, elle forme à son tour des femmes à l'utilisation des réchauds. Les réchauds, fabriqués avec du crottin d'âne, de l'argile et de l'eau, permettent d'économiser le bois de chauffage : ils en consomment 60 pour cent de moins que les dispositifs traditionnels. Il est très important de limiter le ramassage du bois car plusieurs femmes se sont fait attaquer et violer en allant en chercher. UNHCR/ H. Caux

L'environnement

En 2005, l'UNHCR a poursuivi sa politique de sauvegarde de l'environnement, aidant ainsi les gouvernements à dispenser une protection et une assistance (OS 4). L'Organisation estime que ses activités environnementales s'inscrivent dans ses missions d'assistance mais également de protection, notamment parce qu'elles contribuent à préserver l'institution de l'asile dans les pays d'accueil où la présence d'une population réfugiée a eu un impact sur le milieu environnemental.

L'UNHCR a continué à intégrer les considérations liées à l'environnement dans ses opérations sur le terrain, conformément à ses principes directeurs en la matière, révisés en 2005 (OS 4.2.1). Les Principes directeurs, ainsi que des manuels traitant de la sylviculture, de l'élevage et de l'exploitation raisonnée des sols dans les opérations en faveur des réfugiés, ont fait l'objet d'une ample diffusion.

Tout au long de l'année, l'Organisation a mis à l'essai diverses technologies et méthodes susceptibles de favoriser la gestion viable de ressources naturelles limitées (OS 4.2). Ainsi, les résultats encourageants fournis par la permaculture en Zambie et au Zimbabwe ont incité l'UNHCR à étendre le programme à la République démocratique du Congo et au Tchad. Des techniques visant à réduire la consommation de bois et à lui substituer des matériaux issus de la biomasse pour la cuisson des aliments et la construction ont été introduites au Burundi, au Tchad, en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda, au Népal et en Zambie. Ainsi, les réfugiés ont construit leurs abris à l'aide de briques de terre et utilisé des réchauds à haut rendement énergétique, ainsi que d'autres sources d'énergie, pour préparer leurs repas. Grâce à l'utilisation des briques de terre, le volume de matériaux de construction ramassés par les réfugiés a diminué de 70 pour cent. Au Tchad, la distribution de réchauds améliorés a fait chuter de 60 pour cent la consommation de bois de chauffage au sein des ménages réfugiés. Parmi les autres initiatives, citons l'introduction de dispositifs fonctionnant à l'aide d'autres sources d'énergie – éthanol, biogaz, réchauds solaires, briquettes de résidus – en Éthiopie, au Népal, au Rwanda et en Zambie.

Le Cadre d'analyse, de suivi et d'évaluation de l'environnement dans les opérations en faveur des réfugiés (FRAME) a été achevé et sa version expérimentale lancée en novembre 2005. Les personnes qui se sont servies de ces outils en RDC, au Népal, en Ouganda, au Soudan, en République-Unie de Tanzanie, au Tchad et en Zambie s'en sont dites satisfaites. Le projet a également procuré des avantages tangibles à certaines communautés réfugiées et populations autochtones au Népal, en Tanzanie, en Ouganda et au Tchad, en montrant combien il était utile de consulter les communautés lors de la planification et de la gestion des activités en rapport avec l'environnement. Ces outils ont été intégrés aux programmes régionaux et nationaux de formation à la protection de l'environnement, où ils sont devenus des outils de gestion essentiels. Ils ont aussi été utilisés avec profit dans des crises sans rapport avec les réfugiés (par exemple, lors du tsunami au Sri Lanka). Le Cadre sera diffusé en 2006.

Outre un éventail d'activités éducatives, consistant notamment à sensibiliser les réfugiés et à les éduquer au respect de l'environnement en coopération avec le Programme d'éducation d'urgence et de reconstruction (PEER) de l'UNESCO, l'UNHCR a mis au point une stratégie harmonisée de formation à l'échelle régionale et nationale. En s'appuyant sur cette stratégie, le Haut Commissariat a organisé un atelier régional de formation à la gestion des ressources naturelles, à l'intention de son propre personnel, de ses partenaires d'exécution et des autorités des pays d'accueil des réfugiés à Dar es Salaam, en Tanzanie ; les participants provenaient de onze pays africains. Un atelier national a également été organisé à Lusaka, en Zambie.

Le financement des projets visant à remédier à l'impact environnemental résultant de la présence d'une population réfugiée dans les pays d'accueil figure au nombre des problèmes fondamentaux qu'il importe de régler au cours de l'année à venir. En tirant les enseignements des expériences passées ou en cours (notamment au Pakistan, au Soudan et en Tanzanie), il faudra rechercher de nouveaux moyens de financement pour gérer les problèmes de restauration des milieux naturels de manière plus prévisible et plus équitable.

VIH/SIDA



La lutte contre le VIH/SIDA chez les réfugiés, les rapatriés et les autres personnes relevant de sa compétence et la défense des droits des personnes touchées par le virus sont prioritaires pour l'UNHCR et s'inscrivent dans son objectif stratégique, qui est d'aider les gouvernements dans leurs tâches de protection et d'assistance. (OS 4). L'Organisation a publié son Plan stratégique pour la période 2005-2007, qui s'appuie sur des observations récentes sur le VIH/SIDA dans les situations de déplacement forcé et sur les enseignements tirés du plan stratégique 2002-2004. La mise en œuvre de projets pilotes (OS 4.4.1) et la coopération avec d'autres parrains de l'ONUSIDA en vue de favoriser la prise en compte des réfugiés dans les politiques et les programmes adoptés par les pays d'accueil pour lutter contre le VIH/SIDA (OS 4.4.2) figuraient au nombre des indicateurs de progrès de l'année 2005.

Certaines initiatives créatives, comme l'exposition de photos « Positive Lives », la publication d'une bande dessinée à l'intention des adolescents et un reportage vidéo mettant en scène des réfugiés qui vivaient avec le VIH/SIDA ont favorisé le dialogue communautaire et contribué à réduire la discrimination et l'opprobre associés à cette pathologie. L'UNHCR a renforcé les capacités de son personnel en intégrant une formation sur le problème du VIH/SIDA dans diverses réunions de planification stratégique et de nombreux ateliers sur la protection organisés sur le terrain. Les coordonnateurs régionaux ont montré combien il était difficile de protéger les réfugiés de la discrimination associée au VIH/SIDA et mis en lumière les problèmes que pose la réinstallation des réfugiés touchés par le virus à l'occasion de réunions de planification stratégique sur la réinstallation, organisées à Nairobi, à Accra et à Bangkok.

Le Groupe chargé des questions de VIH/SIDA a contribué à l'élaboration d'importants documents de politique générale, tels que les principes directeurs pour déterminer l'intérêt supérieur de l'enfant réfugié et l'exposé sur la protection internationale, destinée au Comité exécutif.

Afin de traiter les problèmes convergents de la violence sexuelle, de la protection et du VIH/SIDA, le Haut Commissariat a étendu son appui à six programmes menés dans les pays avec le concours du FNUAP, en dispensant des mesures de prophylaxie post-exposition aux victimes de viol. En Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, le personnel soignant a bénéficié de stages de formation organisés à l'échelon des pays. Une attention particulière a été accordée aux examens médicaux, à la collecte de preuves médico-légales, au traitement et aux soins, notamment en ce qui concerne la prévention des infections sexuellement transmises et du VIH/SIDA.

L'UNHCR, les Groupes thématiques de l'ONU et d'autres partenaires ont défendu avec succès la question de l'intégration des réfugiés dans les plans stratégiques de lutte contre le VIH/SIDA à l'échelle nationale concernant le Ghana, le Kenya, le Liban, le Libéria et la Sierra Leone.

La création d'un poste d'attaché de liaison (ONUSIDA) a permis à l'UNHCR de s'acquitter de ses obligations en tant que dixième coparrain de l'ONUSIDA. Les populations déplacées et touchées par des conflits sont désormais mieux prises en compte dans les stratégies globales, et des programmes tels que l'initiative globale sur l'éducation à la prévention et la stratégie d'accès universel à la prévention du VIH/SIDA, aux soins et aux traitements. L'UNHCR a poursuivi sa collaboration avec différentes institutions de l'ONU : ainsi, il participe activement au programme de travail commun à tout le système des Nations Unies sur le VIH/SIDA au sein des populations touchées par des crises humanitaires. Avec l'OCHA, l'UNHCR a publié un article sur le VIH/SIDA et les personnes déplacées à l'intérieur de huit pays considérés comme prioritaires ; avec l'ONUSIDA, il a publié un document sur les meilleures pratiques, intitulé « Stratégie pour répondre aux besoins des réfugiés et des populations d'accueil en matière de VIH ». À l'échelon des pays, la collaboration avec l'ONUSIDA et ses coparrains a été développée ; par exemple, l'ONUSIDA a épaulé les coordonnateurs chargés du VIH/SIDA qui travaillaient sur des problèmes de réfugiés au Botswana, en Éthiopie et au Kirghizistan.

Les spécialistes du Siège et les coordonnateurs régionaux ont offert un appui technique et financier à 29 programmes dans les pays. Les interventions menées à travers le monde pour lutter contre le VIH/SIDA, plus complètes, comprenaient notamment mais pas exclusivement des consultations de dépistage volontaire dans plus de 30 camps de réfugiés implantés dans 11 pays, au bénéfice de quelque 900 000 personnes, des programmes visant à prévenir la contamination de la mère à l'enfant dans plus de 18 camps répartis dans huit pays, au profit d'environ 650 000 personnes et des traitements antirétroviraux pour un nombre limité de réfugiés dans 26 pays.

Les approches sous-régionales sont demeurées au premier plan des priorités. Les fonds dispensés par la Banque mondiale au titre de l'Initiative des Grands Lacs sur le VIH/SIDA ne pourront être débloqués avant le premier trimestre 2006 ; les préparatifs en vue des futures activités de suivi et d'évaluation se sont néanmoins poursuivis à bon rythme. Des enquêtes de surveillance du comportement (ESC) et d'autres évaluations ont notamment été réalisées, afin de rassembler des données de référence.

L'UNHCR continue d'utiliser des données, afin de rendre transparentes les prises de décisions relatives à ses programmes de lutte contre le VIH/SIDA. Suite à l'achèvement satisfaisant de différentes ESC, menées au sein de communautés réfugiées et de populations d'accueil au Kenya et au Rwanda en 2004 (grâce à un financement GLIA/Banque mondiale), d'autres ESC ont été entreprises au Népal et en Tanzanie. Une surveillance par sentinelle a été assurée en Ouganda et en Zambie. L'édition 2005 du rapport de l'Organisation sur le VIH/SIDA, qui présente des données sur des situations de réfugiés dans 23 pays et qui rend compte avec précision des résultats obtenus concrètement, au regard des indicateurs de progrès fixés, est disponible sur le site de l'UNHCR, www.unhcr.org/hiv-aids.

Préparation et réponse aux situations d'urgence

Tout au long de l'année 2005, l'Organisation s'est tenue prête à faire face à des situations de crise (OS 2) touchant jusqu'à 250 000 personnes. À cet effet, elle a géré un stock d'urgence central à Copenhague et à Dubaï, comprenant des articles de secours (couvertures, bâches en plastique, jerrycans, ustensiles de cuisine, tentes ultra-légères) et des équipements d'appui logistique (entrepôts préfabriqués, véhicules à quatre roues motrices équipés d'un matériel de communication radio). Ces ressources ont été utilisées dans neuf pays (République centrafricaine, République démocratique du Congo, États-Unis, Indonésie, Libéria, Ouganda, Pakistan, Sri Lanka, Tchad). L'UNHCR, qui avait prévu d'accroître ses stocks d'articles de secours et d'appui logistique pour répondre à des crises de plus grande ampleur (OS 2.2), n'a pu le faire en raison de contraintes financières. Il lui a néanmoins été possible de constituer un stock d'équipements de télécommunications et de matériels informatiques, en vue d'éventuels déploiements dans des opérations d'urgence en 2006 et au cours des années suivantes.

En 2005, l'UNHCR a organisé trois ateliers de formation à la gestion des situations d'urgence, à l'intention de 88 de ses collaborateurs et de 27 autres personnes, représentant des ONG partenaires, des agences de l'ONU et des pays donateurs. Les participants ont été impliqués dans 212 missions menées dans 24 pays (situés principalement en Afrique, mais aussi en Asie, en Europe et aux Amériques). Les déploiements les plus nombreux concernaient des agents de terrain et des administrateurs chargés de la protection.

Afin d'épauler les États dans leurs activités de préparation et de planification (OS 2.1, 2.3), l'UNHCR a organisé trois

sessions de formation aux situations d'urgence, le plus souvent à l'intention du personnel des ONG partenaires et des organismes gouvernementaux, en Jordanie, au Ghana et en Géorgie. Les participants ont ainsi eu une vision plus claire des fonctions et des responsabilités de chacun lors d'une intervention d'urgence. Afin d'accroître les capacités des institutions régionales et leur implication dans les plans d'intervention, une session similaire a été proposée aux partenaires de la CEDEAO au Ghana.

Tout au long de l'année 2005, le Centre d'urgence de Tokyo a organisé des formations sur les interventions humanitaires internationales, les plans d'urgence et la gestion des risques. Le Centre a également lancé, à titre expérimental, un programme de formation à l'assistance en situation de transition (entre l'après-crise et le développement). Les participants (issus pour la plupart d'ONG partenaires et de services gouvernementaux) ont ainsi été mieux armés pour participer à la préparation de la phase de transition d'une intervention d'urgence (OS 2.3).

Autres activités

Programmes spécifiquement axés sur la protection

Promotion du droit des réfugiés : en 2005, l'UNHCR s'est attaché à promouvoir les principes de la protection internationale des réfugiés auprès de divers partenaires – personnel des services d'immigration et de police des frontières, juges, décideurs chargés de statuer sur les demandes d'asile, avocats, universitaires, étudiants, etc. Le Haut Commissariat a financé et/ou organisé différents cours consacrés au droit des réfugiés à travers le monde – à savoir des cours sur le droit international des réfugiés à San Remo (Italie), assurés en coopération avec l'Institut International de Droit Humanitaire (IIDH) et destinés à des membres d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ; un cours au Costa Rica, à l'intention de décideurs arbitrant les demandes d'asile dans la région Amériques, différents cours organisés par l'Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg, l'École nationale de droit de Bangalore et le *Calcutta Research Group* (Inde), et enfin le programme mis en œuvre par le CERE-ELENA en Europe. En 2005, l'UNHCR a également lancé, à titre expérimental, un cours thématique sur la protection des réfugiés et les droits de l'homme, destiné aux juristes et aux décideurs et organisé en coopération avec l'IIDH, et un cours consacré à la protection des réfugiés, assuré avec le concours de la Chaire de l'UNESCO pour les droits de l'homme au Bénin et s'adressant aux pays francophones d'Afrique.

Les juges administratifs et autres décideurs arbitrant la procédure de détermination du statut de réfugié (DSR) ont bénéficié d'un appui, au travers de formations dispensées par l'Association internationale des juges aux affaires concernant les réfugiés, par le biais du projet de formation *Reach Out*, destiné au personnel humanitaire et par différents partenaires tels que le CICR, la Société française de la

Croix-Rouge, l'UNITAR, les universités de Genève, d'Aix-Marseille et de Lyon. Les militaires participant à des opérations de maintien de la paix ont également bénéficié de formations spécifiques. L'Organisation entendait sensibiliser les représentants de la société civile (juristes, enseignants, groupes d'intérêts publics) aux problèmes de protection en lançant un processus de jumelage entre les universités et les institutions des pays développés et en voie de développement. Cependant, faute de fonds, elle a été contrainte de renoncer à ses projets.

Le **Projet de détermination du statut de réfugié** vise à améliorer la qualité, l'intégrité et l'efficacité des opérations de détermination du statut de réfugié à travers le monde. En 2005, des procédures de DSR ont été assurées dans 80 pays, 90 pour cent des activités étant concentrées dans 13 pays, à savoir le Cambodge, le Cameroun, l'Égypte, l'Inde, la Jordanie, le Kenya, la Malaisie, le Maroc, le Pakistan, la Syrie, la Thaïlande, la Turquie et le Yémen. Ce résultat a été obtenu grâce à différentes initiatives, consistant par exemple à prodiguer des conseils sur des questions de procédure et de fond relatives à la DSR, à fournir des indications sur l'application des Normes procédurales et l'élaboration de procédures opérationnelles standard pour les activités de DSR, à coordonner la conception et la mise en œuvre des formations destinées au personnel chargé de la DSR, et à évaluer les opérations de DSR.

Au titre du Projet, 23 consultants internationaux expérimentés et 15 Volontaires des Nations Unies (VNU) qualifiés ont été déployés pour aider les bureaux extérieurs de l'UNHCR et les services gouvernementaux dans des pays où il était nécessaire de renforcer le processus de DSR et/ou de réduire le nombre de demandes en attente. Les consultants et les VNU ont aidé à traiter 2 628 demandes d'asile en souffrance, représentant 4 256 personnes ; contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de procédures de DSR, en prodiguant également des conseils ; cerné les besoins du personnel en matière de formation et répondu à certains besoins spécifiques. Cent trente cinq collaborateurs de l'UNHCR, 336 fonctionnaires des administrations et 44 collaborateurs d'ONG ont été formés à différentes questions, ayant trait au fond ou à la forme des procédures de DSR.

Trois sessions ont été lancées au titre du Programme de formation à la DSR et à la réinstallation et ont touché 70 collaborateurs de l'Organisation. Trois ateliers régionaux, consacrés à l'exclusion et à l'annulation du statut de réfugié, ont été organisés à Bangkok, à Nairobi et au Costa Rica, au profit de 73 participants.

Nombre d'opérations dans les pays ont des difficultés à appliquer les Normes procédurales de DSR, en raison de la diversité des environnements opérationnels. En 2005, l'UNHCR a dépêché différentes missions, chargées de faire le point sur la mise en œuvre des Normes et de prodiguer des conseils à ce sujet, auprès de 11 opérations au Cambodge, au Cameroun, en Égypte, en Inde, au Liban, au Nigéria, en Sierra Leone, en Somalie (*Somaliland*), en Syrie, en Thaïlande et en Turquie.

Le **Programme d'apprentissage des stratégies de protection (PLP)**, qui figure au nombre des activités fondamentales de formation, a été mis à la disposition du personnel en 2005. Depuis le lancement du programme en 2000, 546 collaborateurs l'ont achevé avec succès ; 137 agents le suivent actuellement. En 2005, le PLP a fait l'objet d'une révision, fondée sur les recommandations formulées à l'issue d'une évaluation indépendante. Désormais plus court, il intègre une composante destinée à évaluer les connaissances autodidactiques du participant et insiste davantage sur l'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité, ainsi que sur la méthodologie des évaluations participatives. Les partenaires et le personnel de l'UNHCR continueront d'en bénéficier en 2006.

Les **programmes d'apprentissage thématiques**, consacrés à la protection au sein de mouvements migratoires plus amples, ont été révisés. Dix-neuf cadres supérieurs issus de l'UNHCR et d'organisations partenaires les ont menés à terme en 2005. Depuis leur lancement en 2003, ces programmes ont été suivis et achevés par 78 cadres. Les nouveaux programmes traitant du retour et de la réinsertion, dont le besoin se faisait grandement sentir, n'ont pu être lancés faute de moyens financiers. Au total, 71 agents de l'Organisation, en poste en Afrique, dans la région CASWANAME et en Asie ont achevé le programme consacré à la DSR et à la réinstallation au cours de l'année.

Le projet de renforcement de la capacité de protection « Surge » : ce projet a été monté pour constituer un fichier d'officiers de protection expérimentés et soigneusement sélectionnés, en vue de leur déploiement rapide sur les sites où des besoins de protection temporaires ou imprévus se font sentir. Au travers d'un partenariat opérationnel avec le Comité international de secours, l'UNHCR a mis au point un dispositif présentant un bon rapport coût-efficacité pour renforcer sa capacité de dotation en effectifs. Depuis le début du projet en 2002, 155 déploiements (dont la moitié concernaient des femmes) ont permis de venir en aide à 42 opérations, le plus souvent dans des localités isolées. Au total, 41 déploiements ont eu lieu en 2005.

Les officiers déployés se sont concentrés sur différentes questions de protection, ayant trait à la surveillance des frontières, à la protection physique des enfants, des femmes et des hommes déplacés, à la gestion des scénarios de violence sexuelle et sexiste, à l'intégration sur place et à la réinsertion, au renforcement des capacités locales dans des contextes de déplacement interne, au recensement et à l'apatridie.

Le projet de déploiement UNHCR - Commission internationale catholique pour les migrations (CICM) a appuyé, comme au cours des années précédentes, les opérations de réinstallation sur le terrain et a doté l'Organisation de moyens accrus pour recenser les réfugiés à réinstaller. En 2005, le projet a permis d'appuyer 63 déploiements concernant 34 opérations menées dans différents pays – situés majoritairement en Afrique, où les activités de réinstallation ont été renforcées au cours des dernières années via la création de centres régionaux.

Le projet de **Renforcement des capacités de protection (RCP)** a été lancé à titre expérimental en septembre 2004, en vue de mettre au point une méthodologie intégrée, apte à doter les États de moyens plus solides pour protéger les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR. Le projet a été mis à l'essai au Bénin, au Burkina Faso, au Kenya et en Tanzanie, où les différents partenaires ont convenu de plans d'action globaux. L'éventail des interventions destinées à la fois aux communautés réfugiées et aux communautés d'accueil comprenait :

- des formations et projets visant à perfectionner l'enregistrement, la délivrance de papiers et les procédures de DSR, dans l'optique d'une constitution ou d'un renforcement des capacités juridiques et administratives ;
- un appui, des formations et des ateliers concernant le règlement des conflits, la prévention et la prise en charge de la violence sexuelle et sexiste, des activités éducatives et récréatives pour les jeunes et le recrutement d'auxiliaires juridiques communautaires pour gérer les problèmes de sécurité graves dans les camps ;
- des programmes alimentaires d'appoint, des services de santé, des améliorations à l'enseignement primaire et secondaire, des formations techniques pour les élèves ayant abandonné leurs études ou les jeunes en chômage de longue durée et des programmes de formation professionnelle ;
- des programmes d'agroforesterie, d'horticulture et d'élevage, une aide à la création d'entreprises de commerce équitable et le perfectionnement des compétences commercialisables, en vue de renforcer l'autosuffisance.

L'Agenda pour la protection appelle à élargir les possibilités de **réinstallation** et souligne la nécessité d'utiliser la réinstallation en tant qu'outil de protection, solution durable et mécanisme de partage des responsabilités (*voir aussi l'Objectif stratégique 5, 5.3 de l'UNHCR*). En 2005, des efforts ont été déployés pour faire un usage plus stratégique de la réinstallation auprès des populations réfugiées de longue date. L'UNHCR est intervenu auprès des États, en les exhortant à instituer des programmes de réinstallation réguliers ; en juin 2005, l'Argentine a rejoint les nouveaux pays de réinstallation.

Certains donateurs ayant maintenu leur appui, l'UNHCR a été en mesure de faire face aux besoins grandissants liés à la réinstallation. Un centre de réinstallation régional a été ouvert à Beyrouth. Le Service de réinstallation au Siège a renforcé sa capacité à fin de répondre aux demandes des pays de réinstallation de réfugiés et à celles des autres partenaires. Le Service doit dispenser des orientations politiques, surveiller les opérations sur le terrain, évaluer et analyser les évolutions mondiales, gérer les opérations de réinstallation et représenter l'UNHCR dans les débats internes et externes sur cette question.

Depuis le lancement de la méthodologie de réinstallation de groupes en 2003, l'UNHCR a réinstallé un nombre conséquent de réfugiés, provenant pour la plupart d'Afrique occidentale et d'Afrique orientale. En 2005, la méthodologie a été

appliquée en Asie, où elle sert principalement à identifier des groupes de réfugiés et à en établir le profil, et à amorcer une coopération avec les États pour la présentation et le traitement des demandes de réinstallation.

La gestion des risques, destinée à assurer l'intégrité du processus de réinstallation et à parer aux tentatives de fraude et aux malversations, a été considérée comme prioritaire en 2005. L'UNHCR a commencé à appliquer un plan de lutte contre la fraude, en vue de doter les bureaux extérieurs de moyens plus solides pour limiter les escroqueries. Dans le même temps, des procédures opérationnelles standard de réinstallation ont été mises en place, au titre d'un effort de systématisation. L'Organisation a également dispensé des formations pour améliorer la prestation de services, ainsi que le respect des procédures, et pour sensibiliser les cadres chargés de la protection et le personnel affecté à la réinstallation aux risques et aux conséquences d'un programme mal géré.

L'accès des réfugiés à la protection et à la réinstallation s'est amélioré, du fait de leur participation accrue aux activités de planification opérationnelle, de la mise en service de la base de données d'enregistrement *proGres* et de la diffusion du nouveau formulaire d'enregistrement à des fins de réinstallation. Deux ateliers régionaux sur le recensement des besoins ont été organisés à l'intention du personnel, en complément du Programme de formation à la DSR/réinstallation, en vue de favoriser, au sein de l'organisation, une meilleure compréhension de la planification stratégique et des méthodes pour identifier les réfugiés à réinstaller. De même, l'attention accrue accordée aux techniques d'identification des cas et aux méthodologies de réinstallation a permis de renforcer la gestion de la protection et d'améliorer l'accès des réfugiés à la réinstallation.

L'UNHCR a continué d'entretenir des relations avec différents États et des ONG dans le cadre des Consultations annuelles tripartites et du Groupe de travail sur la réinstallation, ce qui a consolidé les partenariats. Des efforts ont été déployés pour améliorer les relations avec les ONG, ceci afin d'élaborer un cadre transparent et cohésif et de prévenir l'apparition de systèmes parallèles. Un atelier a été organisé avec des ONG à Washington ; les conclusions en ont été communiquées lors des Consultations annuelles tripartites sur la réinstallation, en juin 2005.

L'UNHCR a eu recours à différentes initiatives – évaluations participatives, méthodologies de profilage à des fins de protection – pour engager ses partenaires opérationnels, les ONG et les réfugiés dans la planification opérationnelle et dans l'exécution des activités de réinstallation. L'Organisation a également appuyé certains travaux de recherche, notamment l'élaboration d'un « cadre d'évaluation des risques » par l'université de Nouvelle-Galles du Sud (Australie), en vue d'identifier les femmes vulnérables. Cet outil est venu



République du Congo : à Bétou, dans un centre de transit, un agent de l'UNHCR photographie un jeune réfugié originaire de RDC en vue de lui établir une carte d'identité. UNHCR / J. Ose

compléter le lancement à l'échelle mondiale de méthodologies de profilage et d'évaluation participative, visant à accroître la participation des réfugiés dans l'évaluation des besoins de protection et à améliorer le recensement des réfugiés présentant les critères requis pour une réinstallation.

Autres programmes

Les activités et les réalisations du **Groupe chargé de l'évaluation et de l'analyse de la politique générale** sont décrites dans le chapitre consacré au Siège.

Enregistrement et projet Profile: en 2005, l'UNHCR a accéléré la modernisation de ses moyens d'enregistrement au titre de l'*Objectif stratégique 3*, visant à une évaluation plus efficace des besoins des réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat en matière de protection et d'assistance. En collaboration avec la Section des données démographiques et géographiques (SDGD), les équipes chargées du projet Profile ont assuré la mise en œuvre, assortie de formations, des nouvelles normes et des nouveaux outils sur le terrain dans 22 délégations, gérant au total 60 sites. Plus de 500 membres du personnel ont été formés aux pratiques optimales et à l'utilisation du nouveau logiciel de gestion de bases de données d'enregistrement (*OS 3.1*). Par ailleurs, des missions de suivi ont appuyé les activités d'enregistrement menées dans 16 opérations, entre autres au Kenya, en Thaïlande, au Tchad, au Bangladesh et en Ouganda.

Les équipes chargées du projet Profile et les administrateurs principaux responsables de l'enregistrement à l'échelle régionale ont coopéré avec différents bureaux situés au Botswana, en RDC et en Éthiopie, afin de distribuer des cartes d'identité aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Les opérations de rapatriement au Soudan et au Libéria, de même que les opérations d'enregistrement menées au Bénin et en République centrafricaine, ont bénéficié d'un appui supplémentaire. Un atelier sur l'enregistrement a été organisé au Caire pour la région CASWANAME ; des représentants des pouvoirs publics ainsi que des agents de l'UNHCR travaillant dans 15 opérations y ont assisté.

À la fin de l'année 2005, la diffusion d'une nouvelle version de l'application de gestion de bases de données d'enregistrement (*proGres*), enrichie de nouvelles fonctions et caractéristiques, a mis un terme au développement du logiciel précédemment planifié. Les spécialistes de l'information géographique et des technologies informatiques ont alors entrepris d'associer une fonction de cartographie aux données d'enregistrement, en vue d'une utilisation rapide sur le terrain.

La nécessité d'adopter une méthode plus systématique de gestion des données opérationnelles s'étant fait sentir, l'UNHCR a commencé à élaborer un programme de formation à la gestion des données opérationnelles, qui sera mis à la disposition du personnel en 2006.

Projets en rapport avec l'information, le secteur privé et les affaires publiques : afin d'appuyer les efforts déployés par le Haut Commissariat pour défendre la cause des réfugiés, le **Service des relations avec les médias et de l'information (SRMI)** gère un réseau mondial d'information, grâce auquel il communique rapidement des nouvelles fiables et pertinentes au grand public et aux médias internationaux. Le réseau permet de mobiliser l'opinion et de rallier un appui moral, politique et financier à l'action de l'UNHCR. Il est formé d'administrateurs chargés de l'information et déployés sur le terrain et du SRMI, installé au Siège. Ce dernier diffuse quotidiennement les informations à travers le monde en utilisant différents vecteurs de communication internes.

Ayant accordé des milliers d'interviews aux médias et organisé plus de 100 points de presse à Genève en 2004, le Service a en outre produit et diffusé, de par le monde, plus de 900 publications, communiqués de presse, rapports, bulletins d'information sur les crises, notes de synthèse, séries de photos et reportages audiovisuels, notamment en utilisant le site web de l'UNHCR. Du fait de l'intensification des échanges d'informations, l'UNHCR a bénéficié d'une bonne couverture médiatique tout au long de l'année 2005. Une analyse comparative globale a été effectuée dans le système « Factiva », qui suit la presse internationale; elle a fait apparaître une augmentation de 28 pour cent par rapport à l'année précédente dans le nombre d'articles mentionnant le mot clé « UNHCR », « HCR » ou « ACNUR ». L'analyse comparative, restreinte aux médias anglais, français, allemands, espagnols et italiens, a montré que le nombre d'articles mentionnant ces mots clés s'élevait à 16 145 en 2005, contre 12 632 en 2004, 11 600 en 2003 et 11 200 en 2002.

Au total, l'UNHCR a géré 25 sites web en différentes langues en 2005. Le SRMI a également appuyé les efforts d'information de masse, afin de fournir des informations objectives aux réfugiés, aux communautés d'accueil et aux rapatriés dans la région des Grands Lacs, en Afrique occidentale, au Darfour, au Soudan du Sud et en Asie du Sud.

Les activités relatives à **la collecte de fonds auprès du secteur privé** sont décrites dans les chapitres consacrés au Siège et au Financement.

Le **Groupe chargé des affaires publiques** a coordonné les manifestations organisées à l'occasion de la cinquième

Journée mondiale du réfugié (JMR), consacrée au thème sur le courage. Au total, 114 pays ont organisé des activités pour réaliser leurs objectifs, consistant à montrer plus de visibilité et à sensibiliser l'opinion à la problématique des réfugiés (comprenant souvent une composante « collecte de fonds ») dans les pays donateurs/industrialisés et pour jeter des ponts entre les communautés réfugiées et les communautés autochtones dans les pays d'accueil. La JMR a donné lieu à d'autres activités, dont des épreuves sportives, des fêtes accompagnées de chants et de danses traditionnelles, des expositions d'articles artisanaux, des concours de dessins pour les enfants, des projections de films, des expositions de photos, des concerts et des séminaires s'adressant aux autorités locales, aux communautés autochtones, aux organismes de l'ONU, aux ONG, aux réfugiés, aux médias et au grand public. Une campagne d'information du public, prévoyant la distribution de brochures, d'affiches, de cartes postales, ainsi que la diffusion de spots télévisés et de messages à la radio, a été offerte à tous les pays participants. En conséquence, les médias ont abondamment traité de la JMR et de l'UNHCR, le coût de cette couverture étant évalué (selon les estimations de 41 pays) à environ 8 260 000 dollars E.-U. Des campagnes d'envois de messages SMS ont été assurées à titre gracieux, des bandeaux consacrés à la JMR ont été affichés sur différents portails du web et d'Internet a été utilisé pour promouvoir des festivals de cinéma en rapport avec les réfugiés. Toutes ces activités ont entraîné une augmentation des visites sur les sites web de l'UNHCR à travers le monde et ont sensibilisé l'opinion au sort des réfugiés.

En 2005, la **médaille Nansen** a été décernée à Marguerite Barankitse, une Burundaise qui a sauvé la vie de plusieurs enfants pendant la guerre civile. La cérémonie s'est déroulée le 22 juin à Bruxelles, sous la présidence de S.A.R la Princesse Mathilde ; le Haut Commissaire adjoint, le chanteur Julien Clerc, ambassadeur de bonne volonté de l'UNHCR, différents responsables des institutions européennes, le Gouvernement belge, des personnalités politiques, des membres du Comité Nansen et plusieurs ONG y assistaient. Les médias nationaux et régionaux ont amplement relayé l'événement et la conférence de presse consécutive, ce qui a contribué à mieux faire connaître l'UNHCR et la médaille Nansen.

Programme des ambassadeurs de bonne volonté : les ambassadeurs de bonne volonté ont continué de promouvoir avec efficacité l'action de l'UNHCR. Au début de l'année, **Angelina Jolie** a annoncé la création d'un Conseil des chefs d'entreprise lors du Forum économique mondial de Davos (Suisse). L'actrice, qui participait à différentes tables rondes, a abordé le thème des responsabilités sociales et des problèmes humanitaires, et s'est entretenue individuellement avec des hommes d'affaires en plaidant la cause de l'UNHCR. Aux États-Unis, Angelina Jolie a inauguré le nouveau Centre national pour les enfants réfugiés et immigrés et a continué à défendre avec conviction les droits des mineurs non accompagnés qui demandent l'asile dans le pays lors de réunions au Congrès. En juin, elle a participé, en compagnie de la Secrétaire d'État Condoleezza Rice, à de nombreuses manifestations à l'occasion de la Journée

mondiale du réfugié à Washington. La comédienne a en outre entrepris plusieurs missions sur le terrain, dont deux au Pakistan. En octobre 2005, elle a reçu de l'Association des Etats-Unis pour les Nations Unies le *Global Humanitarian Action Award* pour son action en faveur des réfugiés aux côtés de l'UNHCR. En novembre, Angelina Jolie s'est rendue au Siège pour y suivre des séances intensives d'information sur des opérations sur le terrain et sur des questions d'appui technique. Ses interventions ont suscité, à travers le monde, des milliers d'articles et de très nombreuses émissions de télévision mettant l'accent sur l'action de l'UNHCR en faveur des réfugiés.

Julien Clerc a entrepris une mission au Cameroun, dans la région de Banyo, afin d'aider au rapatriement de réfugiés nigériens, événement dont les médias se sont largement fait l'écho. Le chanteur-compositeur a prêté sa voix aux spots et aux messages diffusés à la télévision et à la radio lors de la campagne « Courage », organisée à l'occasion de la Journée mondiale du réfugié, et a assisté à la cérémonie de remise de la médaille Nansen, décernée à Marguerite Barankitse. Lors d'émissions diffusées à des heures de grande écoute sur les chaînes de télévision françaises, Julien Clerc a appelé le public à soutenir les opérations de l'UNHCR en faveur des victimes du tsunami. Il a en outre parrainé plusieurs campagnes de collecte de fonds pour l'UNHCR en France.

Barbara Hendricks a poursuivi son travail au sein du conseil d'administration du Fonds d'éducation pour les réfugiés et a plaidé avec ferveur la cause des réfugiés dans toutes les interviews qu'elle a accordées aux médias. Le DVD du concert « *Voices for Darfur* », organisé par l'UNHCR en 2004 et auquel Madame Hendricks a participé, est sorti en octobre 2005.

Giorgio Armani et le Groupe Armani ont continué de se concerter avec l'UNHCR, réorientant le partenariat sur l'étude de stratégies possibles dans le monde des affaires.

Adel Imam a continué de plaider la cause des réfugiés dans la presse en langue arabe. À l'occasion de la Journée mondiale du réfugié, l'acteur a inauguré une exposition de dessins d'enfants réfugiés qui a remporté un vif succès au Caire, prêté sa voix aux messages diffusés à la radio dans le cadre de la campagne « Courage » et participé à une campagne d'envoi de SMS, durant laquelle un message en son nom a été transmis à quelque 68 000 téléphones portables en Égypte.

La plupart des autres supports d'information et outils pédagogiques avaient besoin d'être mis à jour mais ne l'ont pas été, faute de moyens financiers. Ainsi, le logo de la « campagne Lego » a bien été réactualisé mais il a fallu renoncer à réimprimer les affiches.

Projets liés à la formation : la Section de perfectionnement du personnel a offert des possibilités de formation aux collaborateurs de l'Organisation en 2005. Au total, 255 administrateurs ont suivi trois sessions du cours de perfectionnement de l'expression écrite. Vingt-deux de leurs collègues ont achevé avec succès deux sessions concomitantes organisées dans le cadre du Programme de

facilitation de l'apprentissage. Le succès des formules d'apprentissage en ligne ne s'est pas démenti et après avoir recueilli les commentaires du personnel, la Section a ajouté trois nouveaux modules à la collection de cours en ligne.

Le Programme d'apprentissage relatif à la gestion a franchi deux étapes décisives : élaboration d'une formule d'apprentissage par modules, spécifiquement destinée aux cadres de l'UNHCR, et application d'un cadre d'évaluation, soumettant les participants à l'obligation de présenter, pour évaluation, leurs devoirs à un tuteur chargé d'accompagner l'apprentissage. Le cadre étant fondé sur des critères standard, la Section entend négocier prochainement un accord de certification externe. La proposition relative à la création de centres d'évaluation regroupant des cadres supérieurs dotés des compétences adéquates a également été approuvée.

L'initiative de perfectionnement tous azimuts des cadres supérieurs a été lancée à titre expérimental avec le concours du Comité supérieur de gestion. Les participants ont élaboré des plans de perfectionnement individuels et se sont employés à les mettre en œuvre avec l'aide d'un accompagnateur. Le personnel a été informé de la progression de l'initiative par le biais d'un site intranet intitulé « *360 Feedback rollout in UNHCR* ».

L'examen d'admission au Registre des administrateurs recrutés sur le plan international a été évalué et son contenu amélioré.

Afin d'informer au mieux le personnel de l'état de l'apprentissage au sein de l'UNHCR, une brochure présentant la politique et les principes directeurs en la matière a été réalisée et distribuée. Un rapport sur le cadre d'orientation du perfectionnement professionnel a également été diffusé auprès des cadres supérieurs.

En étroite collaboration avec la Division des systèmes d'information et des télécommunications, la base de données répertoriant les formations suivies par les collaborateurs a été perfectionnée, ce qui a accru la fiabilité des données. Au Siège, des réunions ont régulièrement été organisées avec les prestataires de formations, afin de débattre de la gestion axée sur les résultats, des retours sur investissement et de l'élaboration de nouveaux programmes d'apprentissage. Les sections ont été consultées sur les programmes d'apprentissage proposés, l'animation des ateliers et les conseils techniques relatifs au maniement des technologies didactiques.

La Section de perfectionnement du personnel a participé à une analyse des risques associés au rapport d'appréciation du comportement professionnel (PAR), parrainée par PricewaterhouseCoopers ; ceci a permis d'analyser le PAR de manière plus approfondie et de mieux juger de ses effets sur le perfectionnement et les performances du personnel.

Transition entre l'assistance humanitaire et le développement à long terme : la nécessité la plus pressante, après avoir offert une protection et une assistance humanitaire aux réfugiés qui affluent dans un pays, consiste à les aider à

reprennent leur vie en main et à préparer des solutions durables, que ce soit dans leur pays d'asile, dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers. À cet effet, l'UNHCR a recours à des stratégies détaillées dans le *Cadre pour des solutions durables*, telles que l'aide au développement pour les réfugiés, l'approche des « 4R », axée sur le Rapatriement, la Réintégration, la Réhabilitation et la Reconstruction, et le développement par l'intégration sur place (DLI). En 2005, ces stratégies ont été mises en œuvre dans un éventail de pays pour relier l'aide humanitaire au développement et pour aider les réfugiés dans leur recherche de solutions durables, en renforçant leur autonomie (OS5; AP5).

En 2005, l'approche des « 4R » a fait l'objet d'examen en Afghanistan, en Érythrée, en Sierra Leone et au Sri Lanka – où elle avait été lancée à titre expérimental – et activement mise au point dans différents pays ayant accueilli des mouvements de retour en 2005. Les pays ont bénéficié d'évaluations conjointes, d'une planification des stratégies globales de réintégration et de plans d'opérations nationaux, ainsi que d'un appui à l'exécution des programmes, dispensé aux bureaux extérieurs. Les opérations de réintégration en Angola, au Burundi, en République démocratique du Congo, au Libéria, au Sud-Soudan et au Sri Lanka ont également bénéficié d'un appui technique supplémentaire en 2005 (OS 5.1; AP 5.2).

La stratégie des « 4R » et les procédures correspondantes ont été encouragées dans les pays par des formations basées sur le *Manuel des activités de rapatriement et de réintégration*, qui a été traduit en français et en espagnol au cours de l'année. L'UNHCR et l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) ont conjointement organisé un atelier sur la réintégration au Kenya, ainsi qu'une réunion régionale d'experts au Ghana, consacrée aux solutions durables. (OS 5.1.2)

En accord avec la stratégie du Haut Commissaire, qui vise à promouvoir et à renforcer le DLI en tant que solution durable et viable, le Comité exécutif a approuvé une *Conclusion relative à l'intégration sur place en 2005*. La Conclusion définit une approche équilibrée vis-à-vis des spécificités des besoins des réfugiés, des normes juridiques nationales et internationales, et de la réalité socio-économique des pays d'accueil. Grâce à la Conclusion, un plan d'action pour l'intégration sur place a été mis au point, afin de dispenser systématiquement un appui sur le terrain aux pays qui ont témoigné d'un intérêt pour l'intégration de la population réfugiée présente sur leur territoire, ou qui aspirent à garantir l'autosuffisance de la population accueillie par le biais de l'aide au développement pour les réfugiés. (OS 5.2.1, AP 5.4.1)

L'appui à l'intégration sur place suppose une stratégie de programmation cohérente, tenant compte de l'ensemble des facteurs sociaux, économiques, culturels et juridiques. Au Siège, des partenariats plus solides ont été mis en place avec les groupes chargés des services communautaires et des questions de protection. L'UNHCR a contribué à l'autosuffisance des réfugiés et des PDI en encourageant l'intégration sur place en Europe orientale et en Afrique, en montant des projets de

microcrédit et de formation professionnelle, notamment en Amérique latine, et en procurant une aide supplémentaire au développement dans des régions accueillant des réfugiés en Afrique et en Asie. En outre, l'Organisation a entrepris un bilan de l'Initiative en Zambie, en vue de formuler des recommandations pour de futures initiatives de même type. (OS 7.4.2, OS 5.4, AP 5.1, AP 5.7)

En 2005, le Haut Commissariat s'est tout particulièrement attaché à constituer des réseaux et à consolider ses partenariats. Il a noué des liens avec le Réseau pour l'emploi des jeunes et a parrainé des manifestations à l'occasion de l'année internationale du microcrédit. Moyennant des accords spéciaux avec l'AJCI, la FAO, l'OIT et le PNUD, l'UNHCR a été en mesure d'effectuer la transition entre l'assistance humanitaire et le développement à plus long terme et d'imprimer un nouvel élan à la promotion du redressement socio-économique durable. Les résultats positifs fournis par cette stratégie témoignent de l'utilité des partenariats – pour remédier au sort de la population cible et pour appuyer les communautés d'accueil, mais aussi pour créer des synergies entre les compétences et les missions des différentes organisations (voir le chapitre sur la *Coopération avec les partenaires*). (OS 4.3.2 ; OS 7.3)

Pour promouvoir la gestion des connaissances, en 2005, l'UNHCR a entrepris de constituer un répertoire des bonnes pratiques, fondées sur les expériences et les leçons tirées dans les pays où les stratégies d'autosuffisance, de DLI et de « 4R » ont été appliquées avec succès. Un portail sur les solutions durables a été créé sur le web ; du matériel et des documents pertinents y sont régulièrement mis à disposition. Ce portail intranet permet en outre d'accéder à deux réseaux de connaissances, l'un sur la réintégration et les « 4R », l'autre sur l'intégration sur place et l'autosuffisance, et facilite les échanges d'informations entre collaborateurs. Des manuels consacrés à l'autosuffisance et à l'aide au développement pour les réfugiés (DAR), ainsi qu'un guide sur la microfinance dans les communautés touchées par des conflits, ont été réalisés. Ces guides opérationnels ont été traduits dans leur intégralité en français et en partie en espagnol.

Activités d'appui au programme

Direction exécutive et gestion

Gestion de l'urgence et de la sécurité : en 2005, le Service d'urgence et de sécurité (SUS) s'est concentré sur la prestation de services aux opérations et sur la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de deux études – l'une sur la sécurité, réalisée en 2004, l'autre sur la capacité d'intervention en cas d'urgence et le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle (NMSO).

Le système d'alerte précoce de l'Organisation a été perfectionné moyennant l'ajout de composantes d'échelle et de probabilité. Ce processus se poursuivra en 2006.

L'étude sur le respect des NMSO a révélé de graves insuffisances dans un certain nombre d'opérations. Bien que

l'application stricte de ces normes joue un rôle important dans la gestion de la sécurité, seuls certains pays ont pu recevoir des ressources, au demeurant limitées. Comme la plupart des recommandations figurant dans le plan d'action pour l'amélioration de la capacité d'intervention en cas d'urgence, le respect des normes NMSO exige un investissement financier conséquent ; c'est pourquoi seuls les besoins les plus pressants ont été pris en charge en 2005. Les conclusions de l'étude relative aux NMSO seront soumises à l'attention des donateurs en 2006.

Le Service a organisé des missions afin d'aider les bureaux extérieurs à mener des évaluations sur la sécurité et les situations d'urgence, à planifier des interventions d'urgence et à améliorer la sécurité des bénéficiaires. Des efforts considérables ont été consacrés à la conception et à l'organisation de formations à l'évaluation des risques et des dangers, ainsi qu'à la gestion de la sécurité et au renforcement des capacités, à l'intention de spécialistes de la sécurité et de cadres supérieurs ou moyens intervenant dans des zones de haute sécurité.

Le Service a réactualisé ses directives sur la coordination et l'interaction entre les civils et les militaires sur le terrain. Un nouveau manuel sur les rapports entre l'UNHCR et l'armée sera distribué dans tous les bureaux extérieurs au début de l'année 2006. Le SUS, qui coordonne les relations entre les civils et les militaires pour l'UNHCR, a appuyé les bureaux extérieurs en organisant des opérations conjointes, ainsi que des conférences de haut niveau et des séminaires mixtes. Le Service a également poursuivi la coopération stratégique nouée par l'UNHCR avec l'OTAN et d'autres partenaires ; il a dans ce cadre bénéficié du concours d'un officier de liaison supérieur détaché par le Bureau du Conseiller militaire du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU (DOMP), qui dispense des orientations et un appui pour les opérations de maintien de la paix conformément à l'accord UNHCR-DOMP conclu en 2004.

Au titre de son engagement dans la lutte antimines, le SUS a participé à la révision de la politique antimines des Nations Unies (coordination efficace de la lutte antimines). Il a mis au point un partenariat opérationnel efficace avec le Service de la lutte antimines (SLAM/DOMP), lequel s'est notamment traduit par le déploiement d'une équipe du SLAM pour appuyer l'opération de rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées au Sud-Soudan.

Département de la protection internationale

Appui à la réinstallation sur le terrain – Veuillez vous reporter aux paragraphes traitant de la réinstallation, plus haut dans ce chapitre.

Division des systèmes et des technologies de l'information (DSTI)

Projet de renouvellement des systèmes de gestion (MSRP) : l'équipe chargée du projet s'est attelée à la mise en service progressive des modules Finances et Chaîne

d'approvisionnement dans les bureaux extérieurs. À la fin de l'année 2005, 46 bureaux extérieurs – à savoir la totalité des bureaux en Europe et les premiers bureaux de la région CASWANAME – étaient formés et pleinement opérationnels, avec plus de 1 100 utilisateurs au sein du personnel. Les utilisateurs en poste au Siège ou sur le terrain ayant formulé un certain nombre de commentaires et de suggestions, l'équipe a apporté un nombre conséquent d'améliorations au système et l'a enrichi de nouvelles fonctionnalités.

Le système MSRP est actuellement étendu, l'objectif étant de remplacer les systèmes de gestion des ressources humaines et des états de paie par des modules plus modernes et plus fonctionnels. La phase de conception des modules « ressources humaines » et des états de paie mondiaux a été menée à terme en 2005 ; un prestataire externe a été sélectionné et a commencé à travailler à « l'assemblage » du système. La première version du nouveau système de gestion des ressources humaines devrait être lancée au premier trimestre 2006. Enfin, les modalités d'hébergement ont été modifiées : le MSRP a été transféré au Centre international de calcul des Nations Unies, ce qui a permis de réaliser des économies substantielles et d'obtenir un service de meilleure qualité.

Technologies de l'information et des télécommunications

– **Appui sur le terrain** : la Section du développement des applications et de l'appui aux opérations (ADOS) a aidé l'équipe chargée du projet Profile à mettre en service le nouveau logiciel d'enregistrement des réfugiés (*proGres*) dans 21 pays, conformément aux objectifs fixés pour l'année 2005, tout en fournissant un appui technique aux agents de terrain dans 40 pays. La Section a participé activement à la réalisation de la version 2 de *proGres*, enrichie d'une fonction qui autorise le déploiement de l'application auprès des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux. La nouvelle version intègre en outre des technologies biométriques facilitant l'identification. Plus de cinq millions de réfugiés sont désormais enregistrés dans la base de données *proGres* ; les bureaux de l'UNHCR peuvent de ce fait appliquer de nouvelles normes d'enregistrement, améliorer les activités de protection et perfectionner leurs rapports.

La modernisation des infrastructures informatiques sur le terrain a été achevée en 2005, comme prévu dans le projet initial. La messagerie électronique *GroupWise* s'est enrichie d'une fonction supplémentaire : les collaborateurs de l'Organisation peuvent désormais relever leur courrier dans le monde entier, à partir de n'importe quel site équipé d'un accès internet. La conversion des systèmes de communication par satellite de DAMA à PAMA a été menée à terme. L'UNHCR assure la gestion et la maintenance de services de communication VSAT dans 58 sites, ce qui procure à l'Organisation des solutions de connectivités et de téléphonie à un coût très inférieur.

En 2005, la capacité d'intervention en cas d'urgence de la Division a été renforcée, du fait de la conversion de deux postes télécommunications existants en postes d'intervention d'urgence, dans la catégorie du Service mobile. Dans la même optique de consolidation, un poste de Coordonnateur

pour les interventions d'urgence (informatique et télécommunications) a été créé à la DSIT et intégré au Service d'urgence et de sécurité.

Division de l'appui opérationnel

En 2005, la Section de la coordination des programmes et de l'appui opérationnel (SCPAO), qui faisait partie de la Division de l'appui opérationnel a appuyé le système de gestion des opérations. Une attention particulière a été accordée à l'amélioration des normes et indicateurs et à la gestion des programmes.

Au cours de l'année, trois ateliers de formation sur les normes et les indicateurs ont été organisés à Pretoria (Afrique du Sud), à Dar es Salaam (Tanzanie) et à Genève (Suisse). Soixante-dix-huit administrateurs de l'UNHCR et 14 collaborateurs d'organisations partenaires, provenant de 46 opérations, y ont participé. Cette initiative de formation a abouti à une série de recommandations pour faciliter l'élaboration future de normes et indicateurs.

À l'issue des ateliers, des discussions approfondies ont eu lieu avec les Bureaux, les spécialistes sectoriels de la DSO et le Département de la protection internationale en vue d'étendre le *Guide pratique sur l'usage systématique des normes et indicateurs* dans les opérations de l'UNHCR et d'étendre ainsi son application aux réfugiés en milieu urbain et aux zones accueillant des rapatriés. La deuxième édition du Guide a été finalisée en décembre 2005 et publiée en février 2006.

L'effort visant à améliorer la qualité des programmes, via l'organisation d'ateliers de formation soigneusement conçus à l'intention du personnel, s'est poursuivi en 2005. Au cours de l'année, la SCPAO a animé quatre ateliers de renforcement des capacités consacrés à la gestion élémentaire des

programmes, deux ateliers sur la gestion de programmes et trois ateliers sur le programme d'apprentissage relatif à la gestion des opérations. Elle a en outre assuré six ateliers/stages complémentaires, spécialement adaptés aux besoins des groupes concernés au sein de l'UNHCR. Les modules de formation aux normes et indicateurs ont été intégrés aux programmes de formation susmentionnés, de même que d'autres méthodes de gestion axées sur les résultats.

Division de la gestion des ressources humaines

Formation du personnel de l'UNHCR – veuillez vous reporter aux *Projets liés à la formation*, plus haut dans ce chapitre.

Un compte pour les **dépenses spéciales de personnel** a été institué afin de financer la rémunération des fonctionnaires en congé spécial avec traitement, notamment les fonctionnaires en attente d'affectation. Les frais afférents (salaires et autres coûts) au travail temporaire assuré par ces fonctionnaires sont imputés à des postes vacants ou au budget administratif du bureau ayant recours à leurs services, et sont donc déduits du compte de dépenses spéciales à l'issue d'examens réguliers par la Section Budget.

Au titre de la gestion stratégique des ressources humaines et en consultation avec le Bureau exécutif, la Division a proposé différentes formules de cessation volontaire de service – départ ou retraite anticipée – assorties d'indemnités incitatives. Une telle démarche vise à encourager le renouvellement et la mobilité, notamment aux échelons supérieurs P-5 et D-1, et à atténuer les effets des compressions de personnel. Ces formules, proposées en fonction des priorités de l'Organisation en matière de dotation en effectifs, sont offertes au cas par cas. En 2005, quelque 21 cessations de service ont été négociées avec succès.

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation ¹	Donateur	Budget-programme annuel
Ensemble des programmes globaux		
Programmes globaux	Japon	993 645
Programmes globaux	Suède	4 538 578
Programmes globaux	États-Unis d'Amérique	13 885 234
Sous-total		19 417 457
Division des relations extérieures		
Collecte de fonds auprès du secteur privé en Italie	Acqua Azzurra S.p.A.	12 970
Équipements sportifs dans des camps de réfugiés en Algérie (Tindouf)	Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe	60 459
Projet <i>Refugee Voices</i>	Euroarts Music	41 665
Renforcement des capacités de protection, d'enregistrement et de réponse aux situations d'urgence de l'UNHCR	Commission européenne	130 719
Projet <i>Refugee Voices</i>	Giorgio Armani S.p.A.	39 630
Développement des équipements sportifs dans des camps de réfugiés en Algérie (Tindouf) et au Burundi	Comité international olympique	53 472
Activités dans le cadre des partenariats avec les entreprises	Merck & Co., Inc (USA)	12 712

Affectation ¹	Donateur	Budget-programme annuel
Activités dans le cadre des partenariats avec les entreprises	Microsoft EMEA (BEL)	12 847
Médaille Nansen	Microsoft EMEA (BEL)	24 096
Activités dans le cadre de la Journée mondiale du réfugié	Donateurs divers / donateurs privés Argentine	2 845
Collecte de fonds auprès du secteur privé en Italie	Donateurs divers / donateurs privés Italie	146 397
Projet <i>Refugee Voices</i>	Donateurs divers / donateurs privés Espagne	279
Construction de terrains de basket-ball en Tanzanie et en Ouganda	Donateurs divers / donateurs privés Suisse (FIBA)	13 350
Instructeurs au Rwanda, au Libéria et en Angola	Donateurs divers / donateurs privés Suisse (FIVB)	3 000
Médaille Nansen	Donateurs divers / donateurs privés Suisse	6 024
Projet <i>Refugee Voices</i>	Donateurs divers / donateurs privés Royaume-Uni	172 671
Activités dans le cadre des partenariats avec les entreprises	Nestec S.A	12 821
Médaille Nansen	Norvège	50 000
Médaille Nansen	Suisse	50 000
Sous-total		845 957

Département de la Protection internationale

Déploiement de deux administrateurs UNHCR-CICM (coûts d'appui/administratifs)	Australie	91 000
Projet de déploiement CICM au centre de réinstallation - Kenya et Soudan	Australie	135 000
Projet: planification de la protection axée sur les besoins, préalable à la constitution de capacités efficaces (RCP) dans certains pays africains et asiatiques	Danemark	22 147
Projet: planification de la protection axée sur les besoins, préalable à la constitution de capacités efficaces (RCP) dans certains pays africains et asiatiques	Commission européenne	465 904
Renforcement des capacités de protection, d'enregistrement et d'intervention en cas d'urgence de l'UNHCR	Commission européenne	2 565 537
Projet: planification de la protection axée sur les besoins, préalable à la constitution de capacités efficaces (RCP) dans certains pays africains et asiatiques	Pays-Bas	22 388
Renforcement des activités de réinstallation	Norvège	1 277 955
Projet: planification de la protection axée sur les besoins, préalable à la constitution de capacités efficaces (RCP) dans certains pays africains et asiatiques	Royaume-Uni	20 815
Renforcement des capacités de mise en place de solutions durables en Afrique et en Asie du Sud-Est	Royaume-Uni	15 000
Activités de réinstallation	États-Unis d'Amérique	257 000
Projet de capacité de protection SURGE	États-Unis d'Amérique	750 000
Projet de détermination du statut de réfugié	États-Unis d'Amérique	500 000
Projet de déploiement CICM	États-Unis d'Amérique	1 000 000
Sous-total		7 122 747

Département des opérations / Division de l'appui opérationnel

Activités relatives au VIH/SIDA en Asie	Australie	118 405
VIH/SIDA	Canada	330 579
Étude sur les mouvements des réfugiés et des dem. d'asile somaliens dans le cadre de Convention Plus	Danemark	89 127
Renforcement des capacités de protection, d'enregistrement et d'intervention en cas d'urgence de l'UNHCR	Commission européenne	1 258 161

Affectation ¹		Donateur	Budget-programme annuel
	Prix de la culture et de l'éducation - Journée mondiale du réfugié	Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO)	10 000
	Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Allemagne	2 233 653
	Appui à l'autosuffisance et aux solutions durables (réinsertion, intégration sur place) sur le terrain	Allemagne	827 126
	Atelier sur l'application des politiques relatives au VIH/SIDA sur le lieu de travail, pour les partenaires d'exécution de l'UNHCR en Afrique du Sud	Merck & Co., Inc (USA)	12 500
	Programmes relatifs au VIH/SIDA en Angola, Zambie et Afrique du Sud	Merck & Co., Inc (USA)	75 000
	Solutions durables	Norvège	500 000
	Étude sur les mouvements des réfugiés et des dem. d'asile somaliens dans le cadre de Convention Plus	Norvège	77 761
	Déploiement de spécialistes techniques en Angola, en Arménie, au Burundi, en RDC, en Géorgie, au Pakistan, en Fédération de Russie, en Sierra Leone, au Tchad et au Sièg	Suisse	2 127 500
	Renforcement de l'appui coordonné (ONUSIDA) à la prévention du VIH chez les réfugiés en Afrique occidentale	Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA	100 000
	Recrutement d'un conseiller technique pour les programmes de lutte contre le VIH/SIDA dans les camps de réfugiés en Éthiopie, entrepris par l'UNHCR	Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA	10 420
	Projet commun, intitulé "Amélioration des interventions en matière de VIH/SIDA en faveur des communautés déplacées et des populations d'accueil par la surveillance des comportements"	Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA	83 333
	Les enfants et les adolescents réfugiés	États-Unis d'Amérique	110 000
	Les femmes réfugiées	États-Unis d'Amérique	140 000
	VIH/SIDA et réfugiés - Plan stratégique pour 2005	États-Unis d'Amérique	400 000
	Lutte contre le paludisme dans les camps et zones d'installation de réfugiés au Tchad oriental et en Zambie	États-Unis d'Amérique	180 000
	Projet PROFILE (enregistrement des réfugiés)	États-Unis d'Amérique	420 000
	Appui aux évaluations sanitaires interorganisations au titre de l'Initiative contre la crise humanitaire	États-Unis d'Amérique	200 000
	Renforcement de la prévention de la violence sexuelle et sexiste et des interventions en la matière, en faveur des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR	États-Unis d'Amérique	400 000
Sub-total			9 703 563
Direction exécutive et gestion / Service des situations d'urgence et de la sécurité			
	Renforcement des capacités de protection, d'enregistrement et d'intervention en cas d'urgence de l'UNHCR	Commission européenne	1 224 482
	Collaboration AJCI-UNHCR pour le perfectionnement des ressources humaines, via le Centre d'urgence	Japon (AJCI)	177 131
	Activités du Centre d'urgence	<i>Japan Association for UNHCR</i>	2 182
	Ateliers sur la gestion des situations d'urgence (WEM)	Norvège	103 687
	Service des situations d'urgence et de la sécurité	États-Unis d'Amérique	2 600 000
	Projets liés aux situations d'urgence	États-Unis d'Amérique	700 000
	Programme de formation aux situations d'urgence pour la région Asie-Pacifique (Centre d'urgence)	Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	93 388
Sous-total			4 900 869
Total			41 990 593

¹ Pour de plus amples informations sur les affectations, veuillez vous reporter au Profil des donateurs.

Budget et dépenses (dollars E.-U.)		
Programmes	Budget final	Dépenses
	Budget-programme annuel	
POLITIQUES PRIORITAIRES		
Les femmes réfugiées	702 931	366 256
Les enfants et les adolescents réfugiés	191 000	115 959
L'environnement	684 500	578 581
Projets liés à la santé (VIH/SIDA)	3 757 340	3 583 976
Projets liés aux situations d'urgence ¹	2 846 495	1 108 635
Sous-total	8,182,266	5 753 407
AUTRES ACTIVITÉS		
Promotion du droit des réfugiés et défense de la cause	352 900	314 029
Projets de réinstallation	3 133 367	3 030 902
Projets liés à la protection / Rapatriement librement consenti ²	5 153 954	4 704 770
Recherche / Évaluation et documentation	411 323	220 686
Enregistrement / Projet Profile	1 911 303	1 681,813
Projets liés à l'information/aux médias	7 372 013	6 811 218
Projets liés à la formation	259 000	55 194
Projets éducatifs	1 056 500	765 794
Liens entre l'assistance humanitaire et le développement à plus long terme	581 874	400 937
Appui aux "4R"	555 100	460 164
Autres ³	1 982 027	1 468 145
Sous-total	22 769 361	19 913 652
ACTIVITÉS D'APPUI AU PROGRAMME		
Direction exécutive et gestion		
Service des situations d'urgence et de la sécurité ⁴	13 328 110	12 193 457
Technologies de l'information - Appui sur le terrain ⁵	2 857 300	1 866 581
Projet de renouvellement des systèmes de gestion ⁶	21 951 887	17 978 344
Département de la protection internationale		
Appui à la réinstallation sur le terrain	404 979	331 719
Division de la gestion des ressources humaines		
Formation du personnel de l'UNHCR	3 770 123	3 116 172
Dépenses spéciales de personnel, dont cessation volontaire de service	13 969 745	11 845 473
Sous-total	56 282 144	47 331 747
Total	87 233 771	72 998 806

¹ Inclut les coûts relatifs au stockage en grande quantité, à la préparation situationnelle et institutionnelle, aux interventions rapides en cas d'urgence et au Centre d'urgence. Les coûts de formation aux situations d'urgence et à la sécurité sont comptabilisés sous le poste Formation du personnel de l'UNHCR.

² Inclut les coûts suivants : assistance à des réfugiés individuels dans différents pays (47 032 dollars E.-U.), projet de détermination du statut de réfugié (939 238 E.-U.), projet de recherche politique et juridique (290 219 E.-U.), diffusion d'informations sur la protection (151 019 E.-U.), capacités de protection (436 027 E.-U.) et projet de capacités de protection SURGE (2 841 234 E.-U.).

³ Inclut les coûts suivants : liaison avec les ONG et appui aux ONG pour une coopération efficace (232 425 dollars E.-U.), missions de consultants de courte durée et organisation d'ateliers (145 331 dollars E.-U.), assurances, inspection des marchandises (144 980 dollars E.-U.), médaille Nansen (145 333 dollars E.-U.), projet de centres d'évaluation (92 806 dollars E.-U.), capacités sur le terrain pour le développement communautaire (160 337 dollars E.-U.), affaires juridiques sans rapport avec les réfugiés (1 433 dollars E.-U.), intégration des normes et indicateurs (315 381 dollars E.-U.), et mouvements secondaires dans le cadre de Convention plus (230 119 dollars E.-U.).

⁴ Inclut les coûts suivants : Service des situations d'urgence et de la sécurité, besoins imprévus en matière de sécurité, répartition des frais liés au DSS (ex-UNSECOORD), appui à l'intervention rapide en cas d'urgence et appui au Centre d'urgence.

⁵ Inclut les services informatiques destinés aux opérations de terrain : développement de logiciels, télécommunications, messageries électroniques, services aux usagers, etc.

⁶ Inclut les principaux systèmes pour les services financiers, la gestion des ressources humaines et la chaîne d'approvisionnement.